

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ INTERDISCIPLINAIRE :

Savoirs, ENvironnement et Sociétés
(SENS)

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Centre de coopération internationale
en recherche agronomique pour le
développement - CIRAD

Institut de recherche pour le
développement - IRD

Université Paul-Valéry Montpellier 3

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 24/06/2020



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Présidente par
intérim

Au nom du comité d'experts² :

Janine Barbot, Présidente du comité
d'experts

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président". (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées présentées dans le tableau de ce document sont extraites des fichiers déposés par la tutelle dépositaire au nom de l'unité.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ INTERDISCIPLINAIRE

Nom de l'unité :	Savoirs, ENvironnement et Sociétés
Acronyme de l'unité :	SENS
ID RNSR :	201119398S
Type de demande :	Fusion, scission, restructuration
Nom du directeur (2019-2020) :	M. Bernard FORMOSO (CERCE), M. Bernard MOIZO (GRED), M ^{me} Aurélie BOTTA (GREEN)
Nom du porteur de projet (2021-2025) :	M. Philippe MERAL
Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :	Quatre thèmes

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente :	M ^{me} Janine BARBOT, INSERM
Expertes :	M ^{me} Nathalie BESSET, CNRS (PAR) M ^{me} Christine Demmer, CNRS M ^{me} Isabelle LEBLIC, CNRS (CNU) M ^{me} Elisabeth PEYROUX, CNRS (IRD) M ^{me} Juliette ROUCHIER, CNRS

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Albert OGIEN

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

M. Pascal BRUNET, CIRAD
M. Jean Michel GANTEAU, UPVM
M^{me} Flore GUBERT, IRD
M. Sylvain PERRET, CIRAD

INTRODUCTION

HISTORIQUE, LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE ET ÉCOSYSTÈME DE RECHERCHE

Le projet porte sur la création d'une nouvelle UMR à partir de la fusion de trois entités de recherche : l'UPR GREEN (CIRAD), la composante IRD de l'UMR GRED (IRD-UPVM3) et l'équipe CERCE du LERSEM (UPVM3). La nouvelle UMR SENS (Savoirs, ENVironnement et Sociétés) a pour objectif l'analyse des multiples logiques qui sous-tendent les rapports entre sociétés et environnements. L'unité s'intéressera en priorité aux sociétés rurales des Suds fragilisées par les changements globaux et les stratégies d'intensification de l'exploitation et de l'appropriation des ressources naturelles. Elle poursuivra un enjeu de recherche d'importance majeure. En s'appuyant sur l'analyse des savoirs locaux, des pratiques agro-écologiques préexistantes, des revendications identitaires, des valeurs et des représentations associées aux rapports natures-sociétés, le SENS vise à mieux comprendre les tensions qui naissent de la maîtrise des ressources de l'environnement ; à accompagner l'émergence de nouvelles formes de gouvernance de l'environnement ; à développer des modèles de participation et de co-construction des savoirs environnementaux académiques et non académiques.

Chacune des trois entités d'origine apporte, à cette fin, une expertise et un ancrage fort dans un écosystème de recherche qui se déploie tant sur le site montpelliérain (avec les Labex AGRO, l'I-site MUSE et la MSH-Sud, notamment) que dans les différentes zones du monde dans lesquelles ses membres sont déjà impliqués.

L'équipe de recherche CERCE (*Centre d'études et de recherches comparatives en ethnologie*) a été dirigée par Bernard Formoso lors du précédent mandat. Créé en 1999, reconnu Équipe d'Accueil de l'Université Paul Valéry Montpellier 3 en 2001, le CERCE est composé d'enseignantes-chercheuses et d'enseignants-chercheurs en Ethnologie et Anthropologie. En 2010, l'équipe a été regroupée avec une équipe de sociologues (l'IRSA - Institut de recherche en sociologie et en anthropologie) au sein du LERSEM (Laboratoire d'études et de recherches en sociologie et en ethnologie). Les deux équipes ont néanmoins gardé un fonctionnement indépendant, sans développer de collaborations pérennes, chacune mettant en œuvre des perspectives scientifiques différentes. Lors du précédent mandat, le CERCE a travaillé sur deux axes de recherche : le premier était l'anthropologie de la construction des identités collectives ; le second, les pratiques et politiques du patrimoine. Une attention particulière a été portée notamment sur l'analyse des risques, en particulier environnementaux, et la valorisation des techniques de participation. Le CERCE est rattaché à l'École Doctorale 60 - Territoires, temps, société et développement - de l'Université de Montpellier 3. Les cinq personnels permanents du CERCE rejoindront la nouvelle unité SENS (un PR et quatre MCF), ainsi que sept personnels non permanents (deux PR émérites, un ATER, et quatre doctorants).

L'UMR GRED (*Gouvernance, risque, environnement, développement*) a été créée en 2011 par la fusion de deux unités : l'UR-199 de l'IRD (Dynamiques socio-environnementales et gouvernance des ressources) ; et l'EA-3766-GESTER (Gestion des sociétés des territoires et des risques) de l'Université Paul Valéry Montpellier 3. Ces deux entités, malgré la proximité de leurs sujets de recherche, n'ont pas développé de collaborations étroites. Fruit d'une politique de site, ce regroupement n'a pas débouché sur des échanges scientifiques durables et a créé des tensions entre entités aux cultures différentes. Les deux unités ont décidé de se séparer et la composante IRD, dirigée par Bernard Moizo (DR-IRD) lors du précédent mandat, rejoint le projet d'UMR SENS. Plusieurs domaines de recherche y sont représentés : pour les SHS : Géographie, Economie, Anthropologie et Ethnologie, Droit, Science politique ; et pour les SVE : Biotechnologies. L'entité GRED-IRD a développé des recherches sur l'accès aux ressources, les aires protégées, la biodiversité, les conflits et les services environnementaux. Elle est notamment rattachée à l'École Doctorale 60 de l'Université de Montpellier 3. Ses locaux sont situés sur le site Saint-Charles. Au total, 27 personnels permanents (quatre MCF, neuf DR, dix CR et quatre ITA-BIATSS) et 30 personnels non permanents (dont 28 doctorants) rejoindront la nouvelle UMR SENS.

L'UPR GREEN (*Gestion des ressources renouvelables et environnement*) du CIRAD a été créée en 1994. Elle mobilise une approche systémique et interdisciplinaire de la co-viabilité des écosystèmes et des modes de vie, développe des échanges entre monde académique et acteurs de terrain et accompagne les processus d'action et d'apprentissages collectifs. GREEN est la seule unité du CIRAD à composante SHS dans le domaine « Innovations agro-environnementales, agroécosystèmes, gestion des ressources ». Au cours du dernier mandat, ses travaux ont été structurés autour de trois axes thématiques : Cadres théoriques et outils ; Dispositifs de gouvernance ; Modalités et effets de la co-construction des connaissances sur l'évolution des socio-écosystèmes. GREEN est dirigée par Aurélie Botta (CIRAD). Plusieurs domaines de recherche y sont représentés : les SHS (Economie, Géographie, Sociologie et Démographie), les SVE (Biotechnologies) et les ST (Informatique). Des membres de l'unité sont rattachés notamment à ABIES (Agr. Alim. Bio. Envir. Santé) Agro-Paris-Tech ; GAIA (Biov. Agr. Alim. Env. Terre Eau) UM ; et à l'École Doctorale 461 - Droit et Science politique - de l'Université de Montpellier 3. L'UPR GREEN est localisée dans les bâtiments du CIRAD à Montpellier, sur le Campus international de Baillarguet. Le CIRAD dispose également d'implantations sur les quatre continents (Afrique de l'Ouest, Océan Indien, Asie du Sud-Est, Amérique latine) et un tiers de ses chercheuses et chercheurs sont en situation d'expatriation. Selon les estimations de juin 2019, 22 personnels permanents (personnels d'appui à la recherche) et 19 personnels non permanents (doctorantes et doctorants) rejoindront l'UMR SENS.

Issue de la fusion de ces trois entités, l'UMR SENS regroupera, au 1^{er} janvier 2020, plus d'une cinquantaine de personnels permanents et autant de personnels non permanents. Elle sera implantée sur trois localisations géographiques : deux à l'Université de Montpellier 3 (Route de Mende et rue du Pr Henri Serres), la troisième sur le Campus international de Baillarguet.

DIRECTION DE L'UNITÉ

M. Philippe MERAL (SENS, UMR CIRAD-UPM3-IRD)

NOMENCLATURE HCÉRES

SHS2_3 Anthropologie et ethnologie

SHS1_1 Économie

SVE1_3 Biotechnologies, sciences environnementales, biologie synthétique, agronomie

SHS3_1 Géographie

ST6_1 Informatique

SHS2_4 Sociologie, démographie

SHS2_1 Droit

SVE1_2 Évolution, écologie, biologie des populations

SHS2_2 Science politique

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'UMR SENS sera structurée autour de quatre thèmes :

Thème 1 : Les transformations économiques et sociales face aux changements globaux.

Thème 2 : La justice et l'éthique environnementales.

Thème 3 : Les formes de gouvernance de la nature et des ressources et les processus de formulation et de mise en œuvre des politiques publiques.

Thème 4 : Les modes de production et de circulation des savoirs autour de l'environnement

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Nom de l'unité : CERCE + GRED + GREEN. Future unité SENS		
Personnels en activité	Nombre au 30/06/2019	Nombre au 01/01/2021
Professeurs et assimilés	1	1
Maîtres de conférences et assimilés	8	8
Directeurs de recherche et assimilés	9	8
Chargés de recherche et assimilés	10	10
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	23	23
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA-BIATSS, autres personnels cadre et non cadre EPIC...	26	28
Sous-total personnels permanents en activité5	77	78
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	3	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres (excepté doctorants)		
Doctorants	51	
Autres personnels non titulaires	2	
Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres	56	
Total personnels	133	78

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

Le projet porte sur la création d'une nouvelle UMR (SENS - Savoirs, Environnement et Sociétés) par la fusion de 3 entités de recherche : l'UPR GREEN (CIRAD), la composante IRD de l'UMR GRED (IRD) et l'équipe CERCE du LERSEM (UPM3). Ce projet est très bien étayé et opérationnel, tant du point de vue scientifique qu'organisationnel. Fondé sur des liens d'interconnaissance, des collaborations et discussions antérieures, ce projet a pris forme en octobre 2018. Le dossier d'auto-évaluation présenté au Hcéres indiquait les grandes orientations scientifiques retenues par la nouvelle unité. Les éléments relatifs aux contenus thématiques, à l'organigramme, à la gouvernance et à l'offre de formation ont été travaillés et précisés dans les mois qui ont suivi le dépôt ; tout comme l'étendue des collaborations avec des enseignantes-chercheuses et des enseignants-chercheurs d'autres institutions (AgroParisTech, Montpellier-Sup Agro, Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, Faculté de Droit de l'Université de Montpellier). Lors du comité de visite, la direction de la future unité a fourni des documents de synthèse complets et argumentés sur chacun de ces points, marquant ainsi une avancée décisive dans la concrétisation du projet.

Ce projet de fusion s'inscrit dans une dynamique initiée par les entités de recherche elles-mêmes, soucieuses de donner cohérence et visibilité à des échanges antérieurs reposant sur des préoccupations de recherche convergentes. Cette dynamique s'appuie tout d'abord sur un constat partagé : la nécessité de se renforcer numériquement afin d'assurer la pérennité et le développement de ces entités autour d'enjeux scientifiques et sociétaux majeurs. Malgré l'attractivité de leurs objets et une demande sociale croissante concernant l'analyse des transformations des rapports sociétés-environnements, certaines entités sont en effet confrontées à une situation démographique très préoccupante en raison de la faiblesse des recrutements et des départs en retraite prévus dans les années à venir. Cette dynamique s'appuie également, pour deux des équipes, sur un constat d'échec concernant des regroupements antérieurs ayant répondu davantage à des logiques institutionnelles qu'à l'élaboration préalable de projets scientifiques communs. La dynamique de fusion engagée dans le cadre de l'UMR SENS s'est attachée, au contraire, à placer le projet scientifique au cœur de la démarche et à envisager, en amont, une circulation des membres de chaque équipe d'origine au sein de différents axes thématiques, conçus comme ouverts à tout membre concerné par son orientation. Cette circulation, basée sur la convergence et la complémentarité des objets et des méthodes de recherche, est un choix stratégique essentiel pour favoriser l'émergence de collaborations plus étroites et éviter que l'interdisciplinarité revendiquée n'en reste au stade de la juxtaposition des disciplines.

Le projet de l'UMR SENS poursuit un objectif ambitieux, tant au niveau scientifique que sociétal. Fort de la mise en dialogue de traditions institutionnelles différentes, il entend articuler recherche fondamentale et recherche-action. Dans un contexte de crise environnementale globale, il s'agit tout autant d'analyser les logiques qui sous-tendent les transformations contemporaines des rapports sociétés-environnements que de proposer et d'accompagner l'émergence de nouvelles formes de gouvernance à différentes échelles. L'unité mobilise pour cela des approches à visée holiste (avec notamment la notion de « système écologique et social » qui vise à intégrer rétroactions biophysiques et synergies bio-culturelles). L'interdisciplinarité est donc un enjeu majeur de l'unité (une interdisciplinarité interne aux SHS, mais aussi une interdisciplinarité entre SHS et SVE/ST) qui justifie la fusion des trois équipes et ouvre la voie à des projets de recherche innovants avec une offre d'enseignement renouvelée tant sur les plans théorique que méthodologique (avec, notamment, la création d'un parcours interdisciplinaire « Humanités environnementales » au sein du Master Anthropologie de l'Université Montpellier 3).

La formation d'une unité d'envergure (une centaine de membres permanents et non permanents issus des différentes disciplines, SHS, SVE et ST) présente de nombreux atouts : la solidité du projet scientifique, le volontarisme des équipes, leur complémentarité, leur inscription forte et plurielle dans l'écosystème de recherche montpelliérain, la diversité des ressources qu'elles sont capables de mobiliser. Le projet de construction de la nouvelle UMR a franchi de nombreuses étapes, marquées par une concertation importante aux différents niveaux : avec les tutelles concernées, entre les directions des trois collectifs d'origine, avec les personnels permanents et non permanents de chaque unité et des unités entre elles. Les analyses produites sur les forces et les risques afférant à la construction de cette nouvelle UMR témoignent de la connaissance approfondie des défis liés à l'hétérogénéité de leurs modes d'organisation, de leurs moyens financiers (inégalités d'accès aux bourses doctorales, financements par contrats ou budgets récurrents, etc.), des statuts de leurs membres, des cultures et des environnements de recherche propres à chacune des tutelles (UPM, IRD, CIRAD). La dynamique engagée suscite une adhésion et des attentes fortes parmi les membres (y compris les doctorantes et les doctorants de chacune des équipes d'origine qui y voient souvent la possibilité de pallier des difficultés conjoncturelles, voire de cumuler les ressources et opportunités propres à chacune (ressources financières ; accès à des dispositifs spécifiques ; répartition plus équilibrée pour chacune et chacun entre temps consacré à la recherche, aux activités d'expertise, à l'enseignement, etc.).

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

